UNIVERSITE LAVAL

A MONTREAL

Clôture de l'Année Académique

1879-1880

MONTRÉAL
CHAPLEAU & LAVIGNE, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
223, RUE NOTRE-DAME, 223

1880

UNIVERSITE LAVAL

A MONTREAL

Clôture de l'Année Académique

1879-1880

MONTRÉAL
CHAPLEAU & LAVIGNE, IMPRIMEUS-ÉDITEURS
223, RUE NOTRE-DAME, 223

1880

L'U

C'est
notre v
Montré
lique, M
nous a
droit, p
eu la sé
vicaire
eu celle

Chaq
actes.

Ces a

Du r
rendu d

La cé
Etienne
Arts. I
ologie,

M. l'a
seur tit
morale,

M. l'a
Docteur

M. Cô

L'UNIVERSITÉ LAVAL

A MONTRÉAL

ANNÉE ACADÉMIQUE 1879-80

SÉANCE DE CLÔTURE, 21 JUIN.

C'est la quatrième cérémonie académique qui a lieu dans notre ville. Nous avons eu l'inauguration de l'université Laval à Montréal, le 6 janvier 1878, présidée par S. E. le délégué apostolique, Mgr Conroy, et par NN. SS. les évêques de la province ; nous avons eu l'ouverture solennelle des cours de la Faculté de droit, présidée par Sa Grandeur Mgr de Montréal ; nous avons eu la séance de clôture du 30 juin 1879, présidée par M. le grand vicaire Moreau, représentant l'évêque absent ; puis nous avons eu celle du 21 juin 1880.

Chaque fois, de belles, d'éloquentes paroles, mais surtout des actes.

Ces actes sont déjà largement connus.

Du reste, ils apparaîtront assez clairement dans le compte rendu de M. le Recteur, que nous reproduisons textuellement.

La cérémonie a été présidée par le Recteur, M. l'abbé Thomas-Etienne Hamel, M. A. V. G., Professeur titulaire de la Faculté des Arts. Il était entouré des professeurs des trois Facultés de Théologie, de Droit et de Médecine :

M. l'abbé Hyacinthe-François-Désiré Rouxel, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie, Professeur de Théologie morale, représentant le Doyen de la Faculté de Théologie ;

M. l'abbé Narcisse-Amable Troie, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie, Professeur de Théologie dogmatique ;

M. Côme-Séraphin Cherrier, Chevalier de l'ordre de Saint-

Grégoire, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit, Professeur de Droit international, Doyen de la Faculté de Droit ;

L'hon. Louis-A Jetté, Juge de la Cour supérieure, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit, Professeur de Droit civil ;

L'hon. Pierre-J. O. Chauveau, Chevalier seconde classe de Pie IX, Chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire, *Professeur titulaire*, Docteur ès Lettres, Docteur en Droit, Professeur de Droit romain ;

M. J.-Alphonse Ouimet, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit, Professeur de Procédure civile, Secrétaire de la Faculté de Droit ;

M. Jean-Philippe Rottot, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur de Pathologie interne, et de Clinique interne, Doyen de la Faculté de Médecine ;

M. Emmanuel-P. Lachapelle, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Membre associé étranger de la Société française d'Hygiène, Professeur de Physiologie et de Pathologie générale, Secrétaire de la Faculté de Médecine ;

M. Adolphe Lamarche, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur d'Anatomie descriptive ;

M. Adolphe Dagenais, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur de Tocologie et de Clinique de Tocologie ;

M. T.-Alfred Laramée, *Professeur Titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur de Clinique interne.

M. A. T. Brosseau, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur de Pathologie externe et de Clinique externe ;

M. Charles-M. Filiatrault, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur de Médecine légale et de Clinique des maladies des vieillards ;

M. Norbert Fafard, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur de Clinique externe et chargé du cours de Chimie ;

M. E. Berthelot, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur d'Anatomie pratique ;

M. Hugues-E. Desrosiers, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur de Toxicologie.

Les élèves, qui sont aujourd'hui nombreux, avaient pris place les uns sur les côtés de la salle, les autres dans les galeries.

Nous regrettons qu'ils n'aient pas été mieux placés et, groupés de manière à former un corps, ce qui eût donné un cachet de plus à cette réunion académique, et ajouté à la grandeur du spectacle.

Dans l'auditoire, qui était aussi distingué et plus nombreux que jamais,—ce qui prouve que les cérémonies universitaires deviennent privilégiées, — nous avons remarqué M. le juge en chef, sir A. A. Dorion, à la place d'honneur, qu'il occupe si dignement.

Le Recteur s'avança, au milieu des applaudissements, et lut avec beaucoup de goût et de clarté,—en soulignant certaines phrases avec un art merveilleux, — le compte rendu suivant.

COMPTE RENDU DU RECTEUR

« Ce n'est pas sans une légitime satisfaction que je vous présente le compte rendu de l'année académique 1879-80.

Bien qu'une première année, écoulée avec un bonheur et un succès qui avaient dépassé les espérances, dût être d'un heureux présage pour celle que nous terminons aujourd'hui, toutefois ce n'était pas sans quelque crainte qu'un bon nombre d'amis de l'université Laval voyaient venir l'épreuve d'une seconde année.

On pouvait, en effet, attribuer à une certaine vogue, à l'amour de la nouveauté, le succès de la Faculté de droit à son début. Quant à la Faculté de théologie, avec ses quelque 200 élèves, le succès n'avait rien de surprenant ; ce n'était que la continuation d'un état de choses florissant depuis de nombreuses années. Les cours étaient déjà si bien organisés au grand séminaire, que quelques modifications dans les époques des examens ont suffi pour transformer en Faculté de théologie une organisation déjà parfaite en elle-même et qui n'avait plus besoin que d'un titre officiel. Laissant donc de côté la Faculté de théologie, dont le succès ne pouvait être le sujet d'aucune inquiétude, on pouvait peut-être se demander si la seconde année de la Faculté de droit ferait écho à la première. D'ailleurs la Faculté de médecine en était bien, elle, à son début, et ce n'était pas sans frayeur que l'on voyait se dresser devant elle des obstacles apparents ou réels, dont le moindre n'était pas le manque d'hôpital.

Voilà ce que redoutaient les timides, ou les *hommes de peu de foi.* Dois-je ranger parmi ces derniers messieurs nos professeurs de droit et de médecine enseignant à Montréal ? Non, Messieurs, je suis heureux de le dire : modérés dans leurs espérances, ils comptaient avec une foi entière sur l'avenir ; aussi ont-ils mérité que la réalité dépassât de beaucoup leurs prévisions.

De 40 élèves qu'elle comptait l'année dernière, la Faculté de droit a vu le nombre de ses élèves se porter à 66, dont la plupart ont été fidèles jusqu'à la fin. Le troisième terme, ce terme d'été, que l'on redoutait tant parce que les autres universités de Montréal ne l'exigent pas, bien loin de voir diminuer le nombre des élèves, l'a vu s'accroître par l'addition d'un certain nombre de jeunes gens studieux, qui, ayant terminé leur cours dans une institution voisine, se sont montrés heureux de pouvoir, en suivant le cours de droit civil de notre université, ajouter à des connaissances déjà étendues et prouvées par des titres.

Il est difficile de s'attendre à la perfection lorsqu'il s'agit d'une réunion nombreuse de jeunes gens, même bien intentionnés. Je ne vous dirai donc pas qu'il n'y a pas eu le moindre reproche à faire cette année aux élèves de notre Faculté de droit. Mais je serais certainement injuste si je ne faisais à la plupart des compliments bien mérités pour leur bon esprit, leur bonne conduite et leur assiduité aux cours.

Comme l'année dernière, messieurs les professeurs ont voulu récompenser le travail et l'assiduité des élèves en renouvelant les deux prix qu'ils avaient alors spontanément donnés à pareille époque. L'un de ces prix, destiné à couronner le meilleur succès à l'examen de licence, est encore dû à la générosité du vénérable doyen de la Faculté de droit, M. Cherrier ; l'autre, donné par messieurs les autres professeurs, a pour objet le succès général à tous les examens de terme, et l'assiduité aux cours.

Cette année, comme le nombre des finissants est moins considérable que celui de l'année dernière, le nombre des gradués se trouve diminué d'autant. Je suis heureux de constater que le résultat de cette seconde année est bien propre à encourager les élèves, vu surtout les circonstances. Mais s'il est encourageant pour ceux qui peuvent et veulent travailler, il faut reconnaître qu'il ne le serait pas pour la paresse, ou la négligence. Les épreuves de la licence en droit supposent en effet des études très sérieuses et poursuivies avec persévérance. Aussi nos jeunes licenciés peuvent-ils être légitimement fiers de leur titre : ils l'ont noblement gagné.

La Faculté de droit a dû déjà subir une modification dans son personnel. L'honorable juge Monk, à cause de ses constantes occupations, s'est vu obligé de renoncer à la chaire de droit commercial et maritime ; mais il ne s'est pas pour cela séparé de notre Faculté, et il veut bien continuer de nous donner le prestige

de son expérience en demeurant avec nous comme professeur honoraire. De fait, nous nous serions résignés beaucoup plus difficilement à priver notre enseignement légal des services de M. le juge Monk, si nous n'avions rencontré dans M. Alexandre Lacoste un professeur qui, sans faire oublier l'honorable juge, saura cependant dignement le remplacer dans l'enseignement.

Passons maintenant à la Faculté de médecine, dont le sort paraissait peut-être plus précaire au commencement de la présente année, et voyons comment elle a soutenu l'épreuve.

Il faut l'avouer, la perspective n'était pas très encourageante pour les élèves qui se sentaient enclins à suivre nos cours de médecine. Ils pouvaient se demander si réellement les bases de la nouvelle Faculté étaient bien solides. Il se rencontrait quelquefois des personnes qui en contestaient la légitimité. Il y avait aussi la certitude de neuf mois de cours contre six ailleurs, des examens multipliés et dont on ne cachait pas la rigueur; avec cela, pour les finissants, un titre hiérarchiquement inférieur,—quelle que fût d'ailleurs sa haute valeur intrinsèque,—à moins de recommencer des examens déjà subis. Puis, pour ceux qui avaient besoin de suivre les cliniques des hôpitaux, il leur fallait se résigner à aller dans un hôpital dépendant d'une institution étrangère, car... il n'y avait pas encore de place ailleurs pour les élèves en médecine de l'université Laval ! Enfin, pourquoi ne dirais je pas que la crainte d'une discipline sévère ne devait pas être le moindre des épouvantails, pour des jeunes gens accoutumés jusque là à une certaine liberté qu'ils supposaient devoir être notablement diminuée, sinon complètement enlevée ?

L'ensemble de tout cela faisait que messieurs les professeurs de la Faculté de médecine, en calculant froidement les chances de cette première année, n'osaient pas pousser leurs espérances audelà d'une vingtaine d'élèves. Dans tous les cas, ils étaient décidés à faire régulièrement leurs cours, n'eussent-ils eu que quinze élèves en tout. Aussi, agréable fut leur surprise, lorsqu'ils purent compter autour de leurs chaires une quarantaine d'auditeurs sérieux !

Notons, en passant, que ce chiffre 40 est de bon augure pour les chaires de l'université Laval à Montréal : la Faculté de droit a compté, l'année dernière, 40 élèves ; dans la Faculté de théologie, il s'est trouvé, dès la première année, 40 élèves qui ont pu obtenir le certificat d'aptitude au grade de bachelier en théologie ; enfin, 40 élèves forment le bilan régulier de la première

année de la Faculté de médecine ! Nous ne devons pas être plus superstitieux que saint Augustin ; mais il nous est bien permis de l'être autant que lui, et de croire à l'heureux présage de ce nombre 40.

Parmi ces quarante élèves se sont trouvés neuf finissants, dont un ayant commencé à Québec et les huit autres à Montréal. Il a certainement fallu à ces derniers un courage héroïque pour venir nous trouver dans les circonstances. Sûrs du doctorat ailleurs, ils ne pouvaient, chez nous, à moins de recommencer un examen pénible, prétendre qu'à la licence, et encore celle-ci ne leur était-elle pas garantie, le résultat devant dépendre de leurs examens. Eh bien, avec tous ces désavantages, six de ces finissants ont préféré se contenter jusqu'ici de cette licence en médecine de l'université Laval, et même ils en sont fiers ; mais ils savent que c'est à la pointe de l'épée qu'ils ont conquis ce grade, et que le public peut reposer confiance entière dans les diplômes qui le leur confèrent. Ces diplômes, en effet, sont des certificats authentiques d'examens sévères, subis avec un succès remarquable. Au reste, tous ces examens ont été contrôlés, non seulement par les deux assesseurs qu'exige la loi, mais encore par plusieurs médecins étrangers à l'institution qui ont voulu se rendre compte par eux-mêmes de la stricte impartialité et de la sévérité de ces épreuves. On sait que ces examens sont publics pour les médecins, et qu'on est toujours heureux de les y voir.

Deux autres finissants, MM. Dupont et Lacaille, ont tenu à aller au-delà des exigences de la pratique : ils ont eu le courage de reprendre leurs examens des primaires, pour obtenir le doctorat. Hâtons-nous de dire que leur succès a été digne de l'ardeur et de l'application qu'ils ont mises à se préparer. Quant au neuvième finissant, il avait droit de prétendre directement au doctorat, et il n'est pas resté en arrière de ses confrères.

La plupart de nos élèves en médecine sont des commençants : à part les neuf finissants dont je viens de parler, trois seulement étaient dans leur seconde année et ont pu subir l'épreuve du baccalauréat, qui ouvre la voie pour la licence et le doctorat, et ils l'ont fait avec succès.

En somme, je n'ai que des éloges à donner à ces jeunes gens de leur travail, leur tenue pendant les leçons et leur conduite envers leurs professeurs ; or nous sommes exigeants. De l'extérieur je n'ai entendu faire aucune plainte à leur sujet, ce qui est

beaucoup dire, quand on considère qu'il est question d'étudiants en médecine. Espérons qu'il en sera toujours ainsi, et ne désespérons pas même d'arriver à une plus grande perfection encore dans les détails. Quant à moi, je n'ai qu'à me féliciter des rapports que j'ai eus avec messieurs les élèves des deux Facultés de droit et de médecine.

On me permettra bien maintenant de dire un mot de messieurs les professeurs de médecine. Ils n'ont pas, sans doute, besoin de mes éloges ; mais j'éprouve, moi, le besoin de parler de leur zèle et de leur dévouement, que j'ai été si bien à même d'apprécier et d'admirer.

On sait que nos Facultés de droit et de médecine n'ont encore aucune ressource assurée. La générosité du séminaire de Saint-Sulpice,—lequel a bien voulu faire cette année pour la Faculté de médecine ce qu'il a fait l'année dernière pour la Faculté de droit,—un léger subside du gouvernement, et le prix des cours payés par les élèves, voilà quelles ont été les ressources de la Faculté de médecine pour cette année. Eh bien ! au lieu de se partager ces quelques revenus, messieurs les professeurs de la Faculté de médecine ont préféré tout sacrifier pour l'installation de leur Faculté,—ce qu'ils ont fait royalement.

Ils ont aussi voulu fonder trois prix, dont deux pour les finissants et un pour les primaires. Ces prix sont la récompense d'un travail écrit sur diverses questions de la science médicale tirées au sort, travail pour lequel il est alloué six heures au maximum, sans aucun autre secours que la science acquise.

Enfin, non contents d'avoir ainsi épuisé, sans profit personnel, les ressources de l'année, messieurs les professeurs de la Faculté de médecine n'ont pas reculé devant un redoublement de sacrifices, en engageant le revenu des années suivantes pour aider à la fondation de l'hôpital Notre-Dame.

Ce nouvel hôpital, dont le besoin se faisait sentir depuis si longtemps, est dû à la généreuse initiative de monsieur le curé de Notre-Dame, admirablement secondé, comme je viens de le dire, par le dévouement de messieurs les professeurs de la Faculté de médecine. Nous admirons les choses merveilleuses qui se font en France pour l'érection et le soutien des universités catholiques. Eh bien ! Messieurs, en considérant ce qui se fait ici, Montréal peut se vanter de compter dans son sein de nobles enfants qui marchent admirablement sur les traces de la

France catholique. Disons aussi que ces hommes se sentent bien encouragés par la bonne volonté et le zèle des citoyens de Montréal, qui ont pris à cœur le succès de cette bonne œuvre.

Par une bienveillante disposition de la divine Providence, nos élèves, par contre-coup, pourront jouir des inappréciables avantages que va offrir le nouvel hôpital, par sa situation et le haut pied sur lequel veulent le tenir les fondateurs, ainsi que les vénérables sœurs Grises, qui en ont la direction. On espère que l'hôpital Notre-Dame pourra recevoir des malades vers le milieu du mois prochain.

Nous avons donc bien raison de bénir la divine Providence du résultat de l'année qui vient de s'écouler. L'intervention de cette aimable Providence s'est manifestée à chaque instant d'une manière si visible, qu'il y aurait ingratitude à ne pas le reconnaître... et nous ne voulons pas être ingrats.

Puisque nous en sommes à exprimer notre reconnaissance, il me sera bien permis de la témoigner en général à tous les citoyens de Montréal, pour leur bienveillance et leur sympathie envers une œuvre qui doit être regardée comme une œuvre nationale.

Au moment où l'on réunit sur le sol canadien des députations de nos compatriotes dispersés sur presque tous les points de l'Amérique, il m'est extrêmement agréable de vous annoncer qu'à la suite de la convention nationale et du congrès catholique qui doivent se réunir à Québec, il se tiendra, dans la même ville, un autre congrès, plus modeste dans ses proportions, mais dont l'importance relative n'en sera peut-être pas moins considérable : je veux parler du congrès de tous les collèges affiliés à l'université Laval. Quinze collèges, actuellement affiliés et qui seront représentés par une centaine de délégués, prendront part à ce congrès. On me permettra bien de les nommer : ce sont les collèges ou séminaires de Rimouski, de Chicoutimi, de Sainte-Anne, de Lévis, de Québec, des Trois-Rivières, de Nicolet, de Sherbrooke, de L'Assomption, de Joliette, de Sainte-Thérèse, de Saint-Laurent, de Sorel, de Sainte-Marie Monnoir et de Saint-Hyacinthe. Il est facile de comprendre la portée considérable que peut avoir une semblable réunion, non seulement pour l'avenir de l'enseignement classique dans la province de Québec, mais encore pour la réalisation de cette entente si désirable et si désirée qui ne doit former qu'une grande famille de toute la population canadienne-française de l'Amérique. »

Comme on le voit, l'université Laval à Montréal peut être fière de ses progrès. Ce sentiment s'est communiqué de soi à toute l'assemblée, qui a éclaté en applaudissements.

Alors M. le Recteur donna la parole au docteur Lamarche. Puisque nous offrons le texte de son discours, nous n'avons pas besoin d'en faire la critique; mais ce qui est certain, c'est que, une heure durant, le savant et spirituel docteur a tenu l'assemblée suspendue à ses lèvres, et qu'il a instruit et fait rire à la fois. Sa voix, sans être très flexible, plaît beaucoup par son ampleur et son extrême netteté: chaque syllabe arrive à l'oreille aussi distinctement que s'il n'y en avait pas d'autres à côté d'elle. Si, dans ses leçons à l'université, ou dans la conférence dont nous parlons, le jeune docteur n'a pas visé à l'éloquence, il n'en a que mieux fait preuve d'un grand talent oratoire; celui du professeur.

Mais citons son discours.

DISCOURS DU DOCTEUR LAMARCHE.

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs,

Quand le médecin doit, comme médecin, s'adresser à un auditoire étranger à son art, il rencontre tout d'abord une difficulté, celle de se départir de son langage professionnel et d'exprimer ses pensées d'une manière intelligible, en s'abstenant des termes techniques qui lui sont familiers. Puis, désirant vous parler médecine, sans abdiquer mon caractère de médecin, il me faudra supprimer toutes les expressions indélicates qu'autorise, que nécessite presque la nature de nos études. Si je ne puis réussir à flatter l'oreille des hommes de science et des gens de lettres qui m'écoutent, je m'efforcerai au moins de ne pas blesser celle de la moitié la plus sensible de cet auditoire distingué. Je prendrai en cela pour modèle le petit chef-d'œuvre de Jacques Arago, intitulé « Voyage autour du monde écrit sans la lettre *a*. »

Mon sujet m'astreint, malheureusement, Mesdames, à vous dévoiler les misères de l'homme... et de la femme. N'allez pas, je vous prie, en conclure que j'ignore vos aimables qualités. La nature me montre, tous les printemps, la rose et les épines croissant sur la même tige, et dans ma vie de médecin, je vous vois tous les jours, plus belles dans vos douleurs que dans vos joies.

Vous connaissez sans doute le proverbe,—je n'oserais peut-être pas vous l'apprendre :—il n'y a qu'un bel enfant au monde et toutes les mères l'ont. Il en est un peu de même chez ceux qui se livrent à l'étude des sciences et des arts, et nous ne sommes pas loin de croire que la médecine est la plus belle branche des connaissances humaines. Cependant, comme il est à présumer que vous ne partagez pas sur ce point notre bien légitime prédilection, j'aurais mauvaise grâce à vous l'imposer. Aussi, n'ai-je pas l'intention de vous parler des nombreuses théories qui ont bouleversé notre profession ; je veux, au contraire, en hôte bien appris, m'occuper plus de vous que de moi, et si partage il y a, je serai bon prince. Désirant vous être à la fois utile et agréable, j'espère atteindre mon but en vous entretenant :

1o des origines de la médecine.

2o des erreurs et des préjugés populaires relatifs à notre art.

Montaigne dit quelque part : « Mieux vault laisser désir de soi que satiété. » Me conformant à ce précepte du sage, je réclame une petit demi-heure pour m'évertuer à l'appliquer.

La médecine n'est pas aussi ancienne que l'homme, car la Bible nous dit qu'il fut créé sain de corps et d'esprit, mais elle est aussi ancienne que la douleur. Après avoir dit à l'homme : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front, » et à la femme : « tu enfanteras dans la douleur, » Dieu dit à son peuple au désert des Eaux-Amères : « Je suis le Seigneur qui te guéris. » La douleur et la médecine sont deux sœurs jumelles, dont l'une, morose et valétudinaire, est sans cesse entourée des soins et des consolations de de l'autre : une mendiante, décrépite, au bras d'une jeune fille dans la sève exubérante de ses vingt ans.

On ne saurait dire qui fut le premier médecin. La vue du premier homme qui fut malade dut inspirer à la commisération de ceux qui l'entouraient l'idée de soulager ses maux. La médecine se résuma d'abord à l'hygiène, ou plutôt à la médecine d'instinct, commune à tout le règne animal. L'homme épuisé par la maladie cherchait dans le repos le calme à ses douleurs et la réparation de ses forces. Plus tard, devinant ce que l'expérience nous démontre tous les jours, à savoir, que, dans l'ordre physique aussi bien que dans l'ordre moral, Dieu a toujours mis le remède à côté du mal, et servi par le hasard, il mit à contribution le règne végétal, et créa, après de longs tâtonnements, la médecine des simples. Cette pensée de Voltaire : « Le temps et d'heureux hasards

ont perfectionné les arts et les sciences,» est vrai surtout de la médecine. On remarqua un jour que les jeunes filles qui vivaient dans le voisinage de certaines sources et s'y désaltéraient, étaient rarement affectées de *pâles couleurs*, et on vint de loin y chercher la guérison de cette maladie. Longtemps après, on découvrit que cette eau contenait du fer ; ce métal est aujourd'hui le tonique reconstituant par excellence : le hasard ! Jenner remarque que les servantes qui traient les vaches affectées de variole, contractent cette maladie, toujours sous une forme bénigne, il créé le vaccin : toujours le hasard ! Mais rappelons-nous cette belle pensée de Bossuet : « Ce qui est hasard à l'égard des hommes, est dessein à l'égard de Dieu. »

Aux faits bruts et isolés succéda bientôt l'induction, la chrysalide déploya ses ailes et l'art de guérir devint l'empirisme, c'est-à-dire la médecine de l'expérience. Un excentrique qui avait la grosse-gorge s'imagina un jour d'ingérer de la poudre d'éponge calcinée, et, fait bien curieux, quelque temps après, le goître avait disparu. Témoin de ce fait, une autre personne, affectée de la même infirmité, voulut prendre de cette poudre, et il résulta un effet analogue. Ce fut dès lors un fait acquis à la science,— médecine de hasard, empirisme brut ! Plus tard, on découvrit que cette vertu de l'éponge était due à l'iode qu'elle contient, et on se demanda si le même métalloïde ne guérirait pas aussi d'autres tumeurs. L'essai résolut la question dans l'affirmative, et aujourd'hui on emploi l'iode et ses préparations contre tous les engorgements glandulaires et la plupart des tumeurs. Voilà l'empirisme raisonné, la médecine de l'expérience. Mais si on demande pourquoi l'iode, le mercure et tous les autres médicaments qu'on nomme, je ne sais pourquoi, les altérants, font disparaître les tumeurs, on ne le saurait dire. Le fait est là, le hasard nous l'a livré, l'expérience nous l'a prouvé, voilà tout.

L'empirisme pur et exclusif est déjà loin de nous, et si nous apprenons encore beaucoup du hasard, une grande partie de la médecine ne lui doit rien. L'homme a fini par apprendre les lois de la nature, les phénomènes qui se passent au contact des corps, la structure du corps humain, et les lois qui régissent cet organisme si compliqué. Fort de ces données, son intelligence a su tirer de conjectures heureuses sur les causes occultes des maladies le secret de les guérir. Ces conjectures constituent le dogmatisme, qui vient s'allier à l'empirisme.

Ces deux modes de procéder ont longtemps divisé les médecins en deux camps, ou plutôt en deux religions et une infinité de sectes. On fut autrefois empirique en dépit du bon sens, ou dogmatique en dépit du malade. Le temps et l'observation ont fait justice de ces extrêmes, et c'est l'union harmonieuse des deux méthodes qui constitue la médecine savante et pratique du jour. Le mot dogmatisme appartient à l'histoire, le nom d'empirique est resté au charlatan ; les couleurs ont disparu, il n'en reste que les nuances.

Presque tous les peuples de l'antiquité ont attribué à leurs dieux l'invention de la médecine. Apollon, Mercure, Diane, Minerve, Isis, Osiris et Esculape se sont longtemps disputé cet honneur. Chez quelques peuples, la reconnaissance déifia les premiers hommes qui trouvèrent un soulagement aux maux de leurs semblables, comme on le voit pour Esculape. Il n'en fallut pas tant à Hercule, qui trouva dans le nettoyage des écuries d'Augias un titre à l'apothéose. D'autres, ignorant à qui ils devaient leurs connaissances médicales, pensèrent ne pouvoir mieux faire que de les attribuer à leurs dieux. L'Egypte nous en donne un exemple. Il n'est donc pas étonnant que jusqu'à Hippocrate, 460 ans avant l'ère chrétienne, l'exercice de la médecine ait été réservé aux prêtres et aux personnages les plus distingués : rois, poètes, héros, devins, qui voulaient ainsi se rapprocher des dieux et s'élever au-dessus de leurs semblables en soulageant leurs maux. Chez beaucoup de peuples de l'Afrique et de l'Asie, cette tradition s'est consevée, et la médecine y est encore aujourd'hui sacerdotale. Le souffle divin a depuis quinze siècles emporté la mythologie, et les médecins du monde civilisé attribuent encore à la divinité l'invention de leur art. « Honorez le médecin, nous dit l'Ecclésiastique, car c'est Dieu qui l'a créé. » Et ailleurs : « Toute médecine vient de Dieu : c'est le Très-Haut qui a produit de la terre tout ce qui guérit, et l'homme sage n'en aura pas d'éloignement. »

« Voici, dit Maxime de Tyr, comment on rapporte que la médecine a été jadis inventée : les parents des malades allaient les déposer dans les rues et les passages les plus fréquentés ; les passants s'approchaient, les questionnaient, et, selon qu'ils avaient été atteints du même mal et avaient été guéris en prenant quelque chose, ou en faisant quelque amputation ou par la diète, chacun indiquait le remède qui avait réussi. L'identité des maladies fixa dans la mémoire l'identité des médicaments, et une

courte habitude de l'ensemble de ce résultat fut la mère de la science. Cette tradition de l'art à son berceau a malheureusement survécu aux progrès de la médecine et si, aujourd'hui on ne dépose plus le malade dans la rue, en revanche, les voisines et les commères s'installent à son chevet et lui prodiguent, de la meilleure foi du monde, les trésors de leur expérience médicale.

Un des plus anciens médecins dont l'histoire de la Grèce fasse mention est Esculape ou Asclépiade. On le disait fils d'Apollon et il apprit de Chiron l'art de guérir. Il était prêtre-médecin, comme ceux qui l'adorèrent dans la suite, grand magicien et le plus célèbre des médecins helléniques. Il vivait à une époque antérieure au siège de Troie. Au rapport de Pline, il mourut frappé par la foudre. La fable ne manqua pas d'y trouver matière à une intrigue olympique ; elle nous dit,en effet, que Pluton, jaloux des succès d'Esculape, s'en plaignit à Jupiter, qui foudroya le grand ressusciteur de morts. Apollon, frappé dans ses affections les plus chères, jura de se venger. Ne pouvant s'attaquer à Jupin, il tua les Cyclopes qui fabriquaient ses foudres. Jupiter, pour le consoler, plaça Esculape parmi les constellations, sous le nom de *Serpentaire ;* mais, en même temps, pour satisfaire sa justice, il exila Apollon sur la terre, sépara la médecine du sacerdoce et décréta qu'elle ne serait désormais qu'un art, un métier, qu'on exercerait pour de l'argent. Voilà, Messieurs, l'origine de nos honoraires, origine tellement problématique et contestée que nous avons cru, dans ces derniers temps, devoir établir un tarif légal qui pût nous les assurer d'une manière plus juridique.

Les Grecs furent les premiers à adorer Esculape comme dieu de la médecine, et à lui ériger des temples, qui devinrent très nombreux et subsistèrent jusqu'à la venue de Jésus-Christ. Les prêtres d'Esculape portaient le nom d'asclépiades, et l'art de guérir fut leur apanage exclusif et héréditaire jusqu'à Hippocrate.

Il est incontestable que la médecine dut faire des progrès sous les asclépiades, car le talent d'observation et l'expérience de cette corporation de médecins se révèlent quand on les dépouille des pratiques superstitieuses dont ils étaient entachés. Ainsi les temples d'Esculape étaient, pour la plupart, situés dans des lieux très salubres et très agréables, entourés de bocages et de jardins enchanteurs, quelquefois sur le sommet d'une montagne ou à

proximité d'une source d'eau minérale. On avait construit dans l'enceinte de quelques-uns de ces temples de splendides théâtres ornés de chefs-d'œuvre d'art ; la musique la plus suave, les chants les plus mélodieux, le gymnase, l'exercice des armes y offraient aux malades les distractions les plus salutaires. Toutes choses qui, aidées du repos et d'une vie régulière, suffisaient souvent pour amener la guérison. Sur la porte du temple d'Epidaure, on avait gravé ces mots : « Celui qui veut entrer dans ces lieux doit avoir une âme pure, » maxime admirable, qui ne déparerait le sanctuaire de la médecine chrétienne. On imposait aux malades une diète de plusieurs jours, on leur faisait subir des purifications, on leur donnait des bains accompagnés de frictions d'onguents, de fumigations, sous le prétexte de les rendre plus dignes d'approcher de la divinité. On surexcitait leur imagination par le récit des prodiges opérés par le dieu, par des incantations magiques, des sacrifices, des oracles, puis enfin on laissait le malade passer la nuit dans le temple pour qu'Esculape lui dictât en songe ses volontés. Il ne restait plus alors au prêtre qu'à interpréter l'arrêt du dieu. Mais si les songes, si ardemment désirés, ne venaient pas, les prêtres eux-mêmes, ou les parents ou les amis du malade se chargeaient de rêver pour lui. Pratique difficile que celle de rêver à gages ou par amitié et qui suppose l'imagination la plus complaisante, ou, ce qui est plus probable, la fourberie la plus raffinée. Cependant les Romains surent plus tard renchérir sur les Grecs ; ils imaginèrent les pleureuses, qui avaient pour métier de verser des larmes et qui s'engageaient, moyennant salaire, pour exercer leur art dans les convois funèbres.

Tout cet apparat, dont les asclépiades entouraient l'exercice de la médecine, avait pour but de cacher leurs secrets aux profanes, de frapper l'imagination des malades, de leur inspirer de la confiance et d'obtenir d'eux ce qu'ils désiraient.

On représentait Esculape sous la figure d'un vieillard à longue barbe, tenant d'une main un bâton autour duquel s'enroulait un serpent, l'autre s'appuyant sur la tête d'un reptile semblable, et ayant à ses pieds un chien. Le coq, symbole de la vigilance, le chien, emblème du dévouement, et le serpent, personnification de la prudence, lui étaient consacrés. On élevait dans ses temples des serpents non venimeux et apprivoisés dont on se servait pour les oracles ou pour frapper l'imagination des malades. On croyait même qu'Esculape se plaisait à prendre la forme de ce rep-

tile, pour manifester au prêtre, par ses allures et ses mouvements, ses divines volontés. Comme on le voit, notre blason remonte à une haute antiquité, car le serpent et le caducée sont encore l'emblème de la médecine.

Les secrets des asclépiades furent d'abord héréditaires; la science et les fonctions du prêtre-médecin se transmettaient de père en fils, mais plus tard ils fondèrent des collèges où ils initièrent les étrangers à leur art. C'est d'un de ces collèges, celui de Cos, que sortit Hippocrate, le plus grand génie qui ait illustré notre art. Ses travaux, qui excitent encore notre admiration, lui ont valu le nom de « Père de la médecine. »

En Egypte, ce n'était plus Esculape, mais Isis, Osiris et Sérapis que l'on invoquait. La médecine y était aussi sacerdotale, mais chacun des prêtres était astreint à traiter les maladies d'une partie déterminée du corps : celles des yeux, de la tête, des membres, etc., et les règles de l'art de guérir étaient consignées dans un livre sacré, le livre d'Hermès, dont il était défendu de s'écarter. L'empirisme le plus brutal était de rigueur, sans égard ni pour la constitution du malade, ni pour le type de la maladie. De même que dans ceux d'Esculape, on élevait dans les temples d'Isis des serpents apprivoisés, que l'on nourrissait comme de vivantes images des dieux de la santé.

Chez les Juifs la médecine était aussi sacerdotale, car elle était exercée par les lévites; mais elle n'était pas, on le conçoit, entachée des superstitions du paganisme. Les lois de Moïse défendaient aux Hébreux de consulter les devins, d'observer les songes et les augures. Ils violèrent quelquefois ces préceptes; mais c'était alors qu'ils abandonnaient le vrai Dieu pour sacrifier au veau d'or. De même, on voit chez les Indiens le brahmane, chez les Perses le mage, et chez les Gaulois le druide cumuler la médecine et le sacerdoce.

On sait que la Grèce fut l'école des Romains. Ils y puisèrent les sciences, les lettres et les arts; ils lui empruntèrent aussi la médecine et son dieu. Cependant, ils ne montrèrent pas d'abord grand goût pour l'art de guérir et en laissèrent l'exercice aux esclaves, aux affranchis et aux étrangers. Ils étaient pourtant plus superstitieux que les Grecs. L'histoire nous prouve qu'ils avaient déifié les maladies et qu'ils les adoraient afin d'être préservés de leurs atteintes. La déesse Fébris avait plusieurs temples à Rome, et l'on se prosternait devant la déesse Mephitis et la

déesse Cloacina, pour leur demander d'être préservé des effluves des marais et des égouts. Aujourd'hui on est plus incrédule et on se contente de filer une plainte au bureau de santé.

Ce ne fut que sous Auguste que la profession médicale fut élevée au rang auquel elle avait droit. L'empereur était atteint d'une maladie qui menaçait de le mener au tombeau ; les sommités médicales avaient épuisé en efforts stériles toutes les ressources de leur art. Antonius Musa, un affranchi qu'Auguste avait honoré de sa confiance en le nommant son médecin, entreprit de le guérir et y parvint par une méthode contradictoire à toutes les théories de l'époque. Cette heureuse cure valut à Musa tout ce qu'un Romain pouvait ambitionner ; l'empereur le combla de largesses et le peuple lui éleva une statue à côté de celle d'Esculape. Bien plus, Auguste fit décréter par le sénat, qu'en reconnaissance des services de son affranchi, tous les médecins romains seraient désormais exempts d'impôts à perpétuité, et il accorda à Musa et à tous ceux qui dans la suite pratiqueraient la médecine, le droit de porter l'anneau d'or des chevaliers, ce qui était alors le privilège de la noblesse. Cet usage si flatteur pour nous s'est perpétué à travers les siècles, et après 1700 ans nos universités catholiques continuent à remettre à leurs gradués l'anneau d'or comme signe de la noblesse de caractère qui doit les distinguer, en même temps que le diplôme qui leur donne le titre de docteur.

Sous cette puissante impulsion la médecine fit des progrès prodigieux. On vit bientôt s'organiser le service médical de la marine et des armées, l'assistance médicale publique et privée, et un service médical pour toutes les principales associations de l'empire. Le paganisme depuis longtemps oscillait sur son vieux socle ; conversion de Constantin en fit un monceau de ruines, et les disciples du Christ, après avoir prouvé dans l'arène des cirques ce que peut la foi soutenue par l'espérance, étonnèrent le monde d'une vertu toute nouvelle : la charité chrétienne. On vit surgir les hôpitaux. On attribue généralement à Fabiola, grande dame romaine et chrétienne, la fondation du premier établissement de ce genre, vers l'an 380. Cependant le Dr Gauthier, sur la foi de saint Epiphane, parle de plusieurs hôpitaux qui existaient à Sébaste et dans d'autres villes de l'Asie, à une époque antérieure. Saint Basile fonda à Césarée, en 372, un hôpital qui était si vaste que saint Jean Chrysostome le compare à

une ville. En 542, fut fondé, par Childebert 1er, le plus ancien des hôpitaux français, l'hôtel-Dieu de Lyon.

Le mot *hospitalia* servait à désigner des appartements de leurs palais où les riches romains donnaient l'hospitalité aux étrangers et aux voyageurs. Le premier asile uniquement destiné à recueillir les malades et les infirmes pauvres reçut le nom de *nosocomium*, qui signifie : lieu où l'on transporte les malades ; mais l'expression n'a pas prévalu, et l'usage nous a transmis et nous fait conserver le mot hôpital, qui n'est pourtant pas aussi juste.

On se demande naturellement ce que devenaient les malheureux avant le christianisme, alors qu'il n'y avait personne pour les secourir. On avait deux manières d'y pourvoir : par l'infanticide, qui règne encore en Chine, et l'esclavage, qui râle son dernier souffle. Des cent mille dieux de l'antiquité païenne, pas un seul ne savait essuyer les larmes du pauvre. Au foyer comme à la guerre, le Romain répétait la même maxime : « malheur au vaincu. » Le Christ y substitua la sienne : « Aimez-vous les uns les autres. »

Le plus grand des médecins qui ait illustré l'empire romain est Galien, qui mourut vers l'an 200 de notre ère. Il naquit et mourut en Grèce, mais passa à Rome la partie la plus active de sa vie. Tel fut le génie de cet homme et l'influence de ses travaux que, pendant 1400 ans jusqu'au 16e siècle, ses opinions prévalurent, et que personne ne songea à les discuter ; il fut à la médecine ce que fut Aristote à la philosophie pendant le même nombre de siècles.

Au moyen âge, l'alchimie et la chimiatrie régnèrent sur la médecine. L'alchimie, qui est devenue la chimie, une des sciences les plus exactes et les plus utiles, avait pour objet la recherche de la pierre philosophale ou de la manière de fabriquer de l'or et de la panacée universelle ou élixir, qui pût guérir de tous maux et prolonger indéfiniment la vie. Les alchimistes étaient tous un peu médecins ; ceux qui s'occupaient plus particulièrement de notre art étaient appelés chimiatres. La chimiatrie, qui est devenue la chimie médicale, avait ses rites, qui constituaient, la magie, la cabale, l'astrologie et la sorcellerie. On reste stupéfait quand on jette un coup d'œil sur ces siècles de ténèbres scientifiques, à l'aspect des insanités, des superstitions ridicules et des honteux écarts auxquels se livrait l'esprit humain. Les

sorciers subsistèrent, malgré la torture et le bûcher, jusqu'au 17e siècle.

Qui d'entre nous n'a conservé, parmi les souvenirs de son enfance, l'histoire des sorcières chevauchant sur un manche à balai, à travers les airs, pour se rendre au sabbat. Mais après que la maman ou la bonne d'enfant eût terminé son rôle, l'histoire est venue nous apprendre que les scènes fantastiques du sabbat n'étaient qu'une hallucination produite par l'ingestion du *datura stramonium*, de la jusquiame, ou de la mandragore. Il n'y a plus aujourd'hui que les ivrognes, les fumeurs d'opium et les mangeurs de haschisch qui aillent au sabbat, et leur dernière assemblée siège en permanence à l'asile des aliénés.

Les bourreaux tiraient alors de jolis bénéfices de leurs clients ; ils vendaient de la graisse de pendu à laquelle on prêtait des vertus merveilleuses ; mais les apothicaires gâtèrent leur commerce ; car ils parvinrent à assaisonner cette graisse de façon à ce qu'elle ne rançit pas. Le fait est authentique. Pourtant, ne rions pas trop de nos ancêtres ; car, sans être aussi cyniques, beaucoup gens sont aussi superstitieux en plein XIXe siècle, et seront assurément la fable du XXe.

Il avait toujours manqué, jusqu'alors, un élément essentiel à l'essor de la médecine. Un respect superstitieux s'attachait au cadavre de l'homme, et chez tous les peuples on le considérait comme inviolable ; aussi, l'anatomie, la base de la médecine, était-elle presque complètement inconnue. Les premières ébauches de dissection eurent lieu à Bologne en 1151 et en Sicile en 1250 ; mais l'esprit public et l'autorité s'en émurent et il fallut discontinuer. En 1306, Mondini de Luzzi entreprit à son tour d'arracher à la mort le secret de la vie ; mais, quand vint le moment de disséquer la tête du cadavre, l'audace lui manqua et il jeta son scalpel, effrayé, comme il le dit lui-même, de l'énormité du crime qu'il allait commettre. Dans le courant du XIVe siècle, les papes vinrent mettre un terme à ces scrupules et autorisèrent les dissections, et en 1539 parut le fondateur de l'anatomie moderne, l'immortel André Vésale. Acharné au travail et dédaignant les superstitions de l'époque, il allait pendant la nuit détacher du gibet de Monfaucon les cadavres des assassins que la justice y laissait exposés à la rapacité des oiseaux de proie, et rentrait chez lui courbé sous le poids du hideux fardeau qui jeta tant de lumière sur son art et tant de gloire sur son nom.

De l'anatomie, on le conçoit, naquit la chirurgie, et quarante ans après Vésale, en 1590, parut Ambroise Paré, le père de la chirurgie moderne, le savant modeste qui disait : « Je le pansai, Dieu le guarit. » Les chirurgiens n'étaient pas alors ce qu'ils sont aujourd'hui. Ils eurent à soutenir pendant plus de deux siècles la haine des médecins et les empiètements des barbiers. Jusqu'à Charles VII, le mariage fut interdit aux médecins et il leur était défendu de verser le sang, ce dont ils s'abstenaient volontiers vu leur ignorance de l'anatomie ; mais, comme dit Bouchut, au lieu d'appeler les chirurgiens à leur aide pour les opérations qu'ils ne savaient pas faire, les médecins de la Faculté appelaient au contraire les barbiers, qui, par reconnaissance, tracassaient les chirurgiens de tout leur pouvoir. Les ordonnances du roi et du prévôt de Paris n'y firent rien, il fallait la révolution de 1789 pour mettre ces deux branches de la médecine sur un pied d'égalité. Quant aux barbiers, qui alors ouvraient les abcès, appliquaient les ventouses, réduisaient les dislocations et les hernies, pratiquaient la saignée, l'opération de la cataracte et celle de la pierre et tout ce qui est du ressort de la petite chirurgie, ils se contentent aujourd'hui d'être artistes capillaires et ils ne conservent plus de leur antique splendeur que le bâton rouge et blanc qui se dresse coquettement sur la façade de leur boutique, et qui rappelle le bras d'un patient qu'on vient de saigner et d'entourer d'une bandelette.

Depuis la révolution française, la médecine a progressé plus rapidement que jamais. En toutes choses, c'est le premier pas qui coûte ; les lois fondamentales une fois connues, les applications pratiques en découlent naturellement. Je craindrais d'être fastidieux en vous racontant les péripéties de ce long voyage à la recherche de la vérité. Permettez-moi de tourner la difficulté en prenant l'antithèse. Après vous avoir dit ce qu'était la médecine chez nos pères, laissez-moi vous dire ce qu'elle n'est pas chez nous.

Voyons un peu ce que l'on pense de nous, et ce que l'on fait de notre art.

Dieu me garde de prétendre que les médecins soient exempts de ridicule. Je l'avoue d'autant plus volontiers que les travers de l'esprit humain paraissent assez également répartis entre les différentes classes de la société ; ce sont là des espèces dont il n'est pas difficile de trouver la monnaie. Vous ne m'en voudrez

pas si je m'occupe uniquement des faiblesses de mon prochain, puisque le proverbe m'assure que ce n'est pas la peine de vous confesser les nôtres.

Les erreurs et les préjugés qui règnent parmi le peuple à l'égard de la médecine nous amuseraient beaucoup si, passez-moi l'expression, ils ne coûtaient les yeux de la tête, tant au malade qu'au médecin. Bien des médecins, oubliant leur dignité, ou ignorant leur art, ont voulu faire croire aux gens que la médecine domestique peut faire de chacun son propre médecin. On a inondé le public de recueils de ce genre : *le Médecin des Familles*, *le Médecin du Foyer*, *la Médecine populaire*, *Recettes médicales à l'usage des familles.* Mais s'il est difficile d'apprendre sans maître à tirer d'un instrument des sons savants et harmonieux ou de faire le tour du monde en quatre-vingts jours, il est à la fois difficile et dangereux de s'instituer son propre médecin. Nulle science, en effet, n'est moins que la nôtre accessible au public ; une seule branche de notre art, l'hygiène ou l'art de conserver sa santé et de prévenir la maladie, est à la portée des gens du monde, et je n'oserais dire que c'est celle-là qu'on étudie ou qu'on pratique le plus.

Pour plusieurs, la médecine est l'art de posséder une recette pour chaque incommodité. Malheureusement cette définition, qui simplifierait singulièrement les choses, est ridicule. Avant de se médicamenter, il faut au moins connaître la maladie dont on est affecté, et voilà précisément ce qui exige toute la science et le tact du vrai médecin. Nos aînés, après vingt ou trente ans d'expérience acquise au prix du plus rude labeur, sont quelquefois embarrassés de distinguer un simple rhume d'une consomption au début, la tumeur la plus bénigne du cancer le plus mortel. Le médecin lui-même, quand il est malade, abdique le plus souvent son titre, et s'en rapporte à un confrère, de peur que la fièvre ou l'affaissement de ses facultés intellectuelles ne l'induisent en erreur. On ne naît pas médecin, on le devient. Il faut avoir longtemps brisé des burins, nous dit Trousseau, avant de ciseler d'une manière un peu convenable ou le flambeau le plus grossier ou le bijou le plus fin.

L'Amérique est assurément le paradis des inventeurs de remèdes patentés, car ils n'y sont pas, comme en Europe, soumis au contrôle d'une sage surveillance, et Dieu sait si ces drogues du charlatanisme coûtent autant de travail et de science à l'inventeur que de larmes aux familles. Que le spéculateur ait assez

de capital pour remplir une colonne de journal ou pour afficher sur tous les murs d'une ville ou d'un pays, et la crédulité publique l'aura bientôt enrichi. Il est vrai que la plupart de ces recettes ne vivent, comme la rose éphémère, que l'espace d'un matin ; mais il suffit souvent d'en changer le nom et la couleur pour reconquérir la confiance des malades. Il y a quelques années, un charlatan français réussit à faire croire aux gens que l'écorce d'orme était préférable au quinquina ; une dame, atteinte de fièvre, demanda au Dr Bouvard s'il ne serait pas urgent qu'elle en prît. « Dépêchez-vous, Madame, pendant que cela guérit, » répondit le praticien. Ce n'est pas à dire pour cela que toutes ces préparations ne contiennent que des substances inertes ou des médicaments falsifiés. Quelques-unes sont de très bonnes formules. La plupart de celles qui nous viennent de France sont composées de médicaments de choix, très élégantes et agréables au goût, et les médecins n'hésitent pas à les prescrire au besoin ; mais tout dépend de l'application qu'on en fait. Tous nos médicaments les plus précieux ont leurs contre-indications et peuvent causer les désordres les plus graves, entre des mains inhabiles Ce ne sont pas les remèdes qui manquent ; la pharmacopée en contient plus de 20,000, mais il faut être médecin pour s'en servir. Pour tirer une statue d'un bloc de marbre, il ne suffit pas de mettre un marteau et un poinçon entre les mains du premier venu, il faut que l'acier soit guidé par un sculpteur.

On veut être trompé et on y tient. Que le médecin consciencieux, après un examen attentif, dise au malade qui l'a fait appeler : Monsieur, je n'ai rien à faire, la nature se chargera de votre guérison ; il se trouvera là quelqu'un pour chuchoter : c'était bien la peine de le faire venir ! Hippocrate a dit, il y a 2000 ans : C'est souvent faire beaucoup que de ne rien faire. Beaucoup de gens ne s'en doutent pas encore. Entre ne savoir rien faire et savoir ne rien faire, il y a toute la distance du charlatan au médecin.

Des centaines de préparations prétendent guérir la consomption, le cancer, le rhumatisme, l'asthme, la bronchite ; bien plus, je me surprends à philosopher, quand je vois affiché sur la haie, devant ma porte, un remède qu'on a audacieusement nommé : « Omnicure » tout court. Grâce à Dieu, cette fois, l'industriel semble avoir dépassé le but, car mon pharmacien dit que ça ne prend pas. Ces remèdes, il est vrai, ne font pas toujours un mal direct au patient, ils peuvent même calmer momentanément ses douleurs,

mais ils ont l'immense inconvénient de lui faire perdre, dans un vain espoir, le temps précieux pendant lequel la guérison serait possible avec un traitement judicieux. Et d'ailleurs, supposez-leur toute la vertu possible, ils seront toujours, sinon dangereux, du moins inutiles, car il n'existe pas, que je sache, parmi toutes les infirmités humaines, une seule maladie qui puisse être guérie par le même médicament à toutes ses périodes et chez toutes les constitutions. De tout ce fatras, qui se nomme légion, la pilule antibilieuse est assurément la reine. On prend de ces pilules et on constate l'excrétion de la bile ; on en prend de nouveau, encore, et toujours de la bile ; on en prendrait jusqu'à la mort et on mourrait gorgé de bile, et l'on vante à ses amis les propriétés merveilleuses de la pilule, et on se félicite de l'avoir *échappé belle.* On rit de bon cœur quand on entend le personnage de Molière se demander gravement : le sang est-il nécessaire à la vie ? Si on demandait au peuple : la bile est-elle nécessaire à la santé ? il deviendrait rêveur et répondrait peut-être, non ! Mais prenez tous les jours des pilules antibilieuses, et vous aurez toujours de la bile et vous en aurez d'autant plus que vous irriterez davantage le système digestif ; et si vous pouviez réussir à expulser toute la bile de votre économie, vous seriez singulièrement mystifié.

Quelques personnes ont un affreux penchant pour certains remèdes sales que la bienséance me défend de nommer, bien qu'elles ne voudraient pas, dût-il leur en coûter la vie, se nourrir d'aliments faisandés. La plus aveugle crédulité est, le plus souvent, le mobile de cette pratique ; quelquefois, pourtant, ces substances peuvent contenir un principe médicinal, mais pourquoi l'ingérer sous une forme aussi malpropre plutôt que chimiquement pur ?

Vous avez sans doute entendu parler des homéopathes, nous en avons quelques-uns à Montréal ; mais je doute fort que vous sachiez ce que c'est qu'une dose homéopathique, Trousseau va nous le dire. « Vous prenez une goutte de suc de pavot qui contient une quantité infinitésimale d'opium, et vous la mêlez à cent gouttes d'eau, puis vous agitez trente-cinq fois de l'est à l'ouest—c'est de rigueur—le flacon qui contient le mélange : ceci constitue une dilution ; vous prenez une de ces cent gouttes et vous la mettez dans cent autres gouttes d'eau, c'est la deuxième dilution. Or, il y en a ordinairement 32 ; mais Korsakoff prétend que c'est beaucoup trop fort et va jusqu'à la 1500e dilution. Si le malade prend une goutte de la première, il prend un centième de grain de

suc de pavot; une goutte de la deuxième, un dix millième ; de la troisième, un millionième ; à la 32e la goutte de suc de pavot se trouve répandue dans une quantité du liquide qui serait contenue dans une sphère ayant un diamètre plus grand que la distance de la terre au soleil, et la quantité de suc de pavot contenue dans une goutte de la 1500e dilution s'exprime par une fraction dont le numérateur est 1 et le dénominateur 1 suivi de 3000 zéros. Ce n'est pas là une plaisanterie, c'est un fait bien connu. C'est bien le cas de dire : si ça ne fait pas de bien, ça ne fait assurément pas de mal. Quelques homéopathes ont cependant une clientèle élégante et nombreuse.

Vous connaissez, je suppose, la vertu des neuf grains de blé pris pendant neuf jours, du papier buvard taillé en forme de cœur et enduit de suif de bélier, de l'os de morue contre le mal de dent, du cœur de flanelle rouge contre les maladies de cet organe, et ces mille et une superstitions qu'engendre et qu'entretient l'ignorance. Le sachet en vogue aujourd'hui est la dernière forme qu'a revêtu ce Protée.

Les rois de France et d'Angleterre prétendaient autrefois avoir le don de guérir les écrouelles par le simple attouchement. Charles X exerça encore ce privilège lors de son sacre, en 1825. Charles II toucha sous son règne plus de cent mille scrofuleux. Jacques II en toucha huit cents en un seul jour. Mais aujourd'hui il n'est pas de rigueur qu'on soit né sur les marches d'un trône pour posséder un don, et vous trouverez dans chaque faubourg plus de vingt gueux qui guérissent le mal de dents, sans remèdes, sans jamais voir ni la dent ni le malade, rien qu'à le vouloir.

Un malheureux tombe du troisième et se brise sur le pavé, qu'appelle-t-on à son aide ? Le chirurgien, sans doute ? Pas toujours, tant s'en faut ; plus souvent le rebouteur ou le *ramancheur*, comme on l'appelle ici ; ou si le chirurgien est appelé d'abord, les parents et amis auront bientôt persuadé à la famille qu'il n'y entend rien et qu'il faut appeler X, qu'on importe souvent à grands frais du fond d'une paroisse éloignée. C'est presque toujours un individu malpropre, grossier, ignorant : qu'importe, il *ramanche*. Si la science fait défaut, l'audace y supplée : les promesses ne coûtent rien, et la nature est puissante. Si le malade a une entorse, les frictions et les onguents qu'il lui prodigue ne l'empêcheront pas de guérir ; le plus souvent c'est leur seul but. Si c'est un cas grave, une fracture compliquée, le

patient allant de mal en pis, les excuses ne manquent pas. On ouvre enfin les yeux, et le chirurgien est appelé pour voir s'éteindre un moribond, ou pour pratiquer une opération nécessitée aussi souvent par les soins du rebouteur que par la nature de l'accident. J'étais hier soir en visite chez un ami intime (n'en croyez rien, je suis resté paisiblement chez moi), et j'admirais l'intérieur heureux qu'il a su se créer par un travail soutenu et une sage économie. Une épouse proprette et souriante, un chérubin couleur de rose dans un berceau mignon et des langes éclatants de blancheur, un mobilier modeste mais choisi et disposé avec art, et ces mille petits riens qu'on ne saurait ni acheter ni vendre, mais qui font dire à l'homme qu'il est chez lui quand il les a sous les yeux et la main. C'est là tout ce que mon ami possède, mais il sait en jouir et cela suffit à son bonheur. Tout à coup, je le vois s'élancer rapide comme l'éclair vers le berceau de l'enfant; dans l'appartement voisin et par la porte entrebaillée s'engouffre un torrent de flammes; l'incendie allait dévorer son bonheur et vomir la ruine et le désespoir. Que faire? Dieu du ciel!—Courons, m'écriai-je, éveiller les voisins, nous réussirons peut-être à éteindre les flammes.—Tu perds la tête, me dit-il, cours plutôt sonner l'alarme et la brigade sera ici dans l'instant. Grâce à Dieu, l'incendie fut bientôt maîtrisé, et je me disais ce matin:—Sot que je suis, où donc avais-je la tête d'aller ameuter les voisins pour embarrasser mon ami de leurs stériles efforts, et comment n'ai-je pas songé tout d'abord à appeler les pompiers, c'est leur métier d'éteindre les incendies, et grâce à Dieu, ils s'en acquittent noblement! Ne riez pas de ma sottise, vous qui êtes allé, peut-être plus d'une fois, quérir le charlatan pour disputer à la mort votre enfant chéri, votre épouse adorée, le soutien de votre famille, sans songer un instant que le médecin est celui que Dieu et les hommes ont chargé de lutter contre le trépas et de verser du baume sur vos plaies.

La médecine, de tout temps, a été exposée à la satire, et est encore un sujet fertile d'épigrammes et de lazzi; on s'amuse volontiers à nos dépens aussi longtemps que la jeunesse et la santé le permettent. Le malheureux appelle souvent la mort, l'homme en santé la méprise et plaisante volontiers sur ses funérailles; mais, comme dit le fabuliste:

Le trépas vient tout guérir,
Mais, ne bougeons d'où nous sommes,
Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes.

Les rides de la douleur ont bientôt flétri les rires qu'épanouissait le sarcasme, et l'épigramme fait place à l'invocation. On ne pardonne pas au médecin de pénétrer si avant dans l'intimité de ses actes et on lui tient rancune des secrets et des misères qu'il devine ou qu'on est forcé de lui dévoiler. Fortune, esprit, rang, jeunesse, beauté, nul ne saurait lui échapper, et chacun dépouille chez lui le prestige dont il s'entoure, pour faire panser les plaies que recouvrent des détours fascinateurs. L'homme se venge, dit Richerand, de l'espèce d'empire que la médecine exerce sur lui ; sain et sauf, il donne des coups de pieds à l'idole qu'il encensait durant la maladie.

Quand le mal est au delà des ressources de l'art, on se moque du médecin et on se livre au charlatan. Ceux qui ont lancé le plus de sarcasmes contre la médecine, étaient presque tous des malades incurables, qui s'en prenaient au médecin des torts de la nature. Montaigne était valétudinaire ; Molière, dont le génie fécond savait si bien exagérer nos défauts, avait habituellement le *spleen* comme un milord, et fut tourmenté, pendant longtemps, d'un crachement de sang auquel il succomba. Une maladie chronique et douloureuse empoisonna une partie de l'existence de J. J Rousseau. Cependant, vers la fin de sa vie, il regretta d'avoir tant fustigé les médecins. « Il me dit un jour, rapporte Bernardin de Saint-Pierre : Si je faisais une nouvelle édition de mes ouvrages, j'adoucirais ce que j'y ai écrit sur les médecins : il n'y pas d'état qui demande autant d'étude que le leur ; par tout pays, ce sont les hommes les plus véritablement savants. » Si cet éloge, qu'on ne saurait taxer de partialité. ne dit pas ce que nous sommes, il dit au moins ce que nous devrions être et qualifie bien la nature de notre art. Avons-nous bien le droit, Mesdames et Messieurs, de considérer comme une des plus utiles à l'humanité cette vaste science accumulée depuis la première faute de l'homme et tour à tour hésitante, bouleversée, lumineuse, sans cesse à l'affût du hasard et de la maladie, pour dérober à la nature les joies qu'elle vous destine ? Cet immense holocauste à la charité se résume à bien peu de mots : Enseigner aux hommes à conserver leur santé et à prévenir la maladie, guérir quelquefois, soulager souvent, consoler toujours ? Mais celui-là seul qui souffre peut apprécier les joies que Dieu prodigue par cette humble devise. Le médecin n'a-t-il pas souvent, tendres mères, détourné, par la prière de son travail, l'ange de la mort qui planait sur le berceau de votre enfant ? N'avez-vous pas maintes fois retrouvé chez lui

votre bonheur envolé ? Jusqu'au chevet du mourant, le médecin vous prouve tous les jours que le baume le plus précieux n'est pas toujours matériel, et que son rôle ne se termine qu'alors que l'âme est envolée.

Puisque la santé est la plus grande richesse de l'homme, et puisque la reconnaissance est une vertu, avouez de bonne grâce que le médecin est un bienfaiteur. Ne vous détournez pas de lui, car il est, avec le prêtre, le plus fidèle et le dernier ami de l'homme dans les crises les plus douloureuses de son existence, alors que bien d'autres l'abandonnent. Il a recueilli votre premier vagissement, il n'a pas enseigné à vos épouses l'amour maternel : on n'apprend pas aux petits oiseaux à bâtir leur nid ; mais il l'a éclairé de ses conseils. Il est le dépositaire de bien des secrets, et la source de bien des joies. Après vous avoir frayé un chemin à travers les épines de la vie, il trouvera encore dans son cœur brisé à toutes les douleurs une inspiration consolante pour votre dernier soupir.

Après ce discours souvent applaudi, vint la partie la plus solennelle assurément et la plus pratique des cérémonies universitaires : la proclamation des gradués. Elle excite en effet un nouvel interêt dans les esprits, fait battre bien des cœurs, et elle a ce privilège exclusif et si bienfaisant, de récompenser le mérite. On sait qu'elle a une histoire.

M. le Recteur se leva au milieu d'un grand silence, et proclama les noms suivants.

GRADUÉS PROCLAMÉS

Faculté de Théologie

Licencié avec distinction.

M. Albert-John McKeon, du diocèse de London, Ontario.

Docteur.

M. Henry-Charles Becker, du diocèse d'Alton, Etats-Unis.

Faculté de Droit

Bachelier.

M. Joseph-Edouard Paradis.

Licencié.

M. Alexandre Lamirande.

Licencié avec grande distinction.

M. Onésime Boisvert.

Licencié avec grande distinction.

M. Achille Dorion.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Bacheliers.

M. Isaïe Cormier.

M. Aimé Gaboury.

M. Joseph Cuerrier.

Licenciés avec grande distinction.

M. Joseph-Arthur Cardinal.

M. Benjamin Joanette.

Docteurs.

M. Ernest Lacaille.

M. Flavien Dupont.

PRIX DE LA FACULTÉ DE DROIT

Prix de NM. les professeurs, pour les élèves de 1re et de 2e année.

Ex æquo.

M. Auguste Cressé.

M. Joseph-Ulric Emard.

M. Thomas Fortin.

M. Louis-Edouard Turgeon.

Prix de M. le Doyen, pour le meilleur examen de Licence.

M. Achille Dorion.

PRIX DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Prix de 2e année.

M. Joseph Cuerrier.

Prix de 4e année.

1er *prix.*—M. Flavien Dupont.

2e *prix.*—M. Benjamin Joanette.

Il va sans dire que tous les lauréats et les vainqueurs furent acclamés avec sympathie par l'assemblée, et accueillis par le Recteur et les professeurs avec une grâce parfaite. Chacun eut un mot de félicitation du Recteur, ou du Doyen ou du professeur dont il reçut son diplôme ou son prix. Nous n'avons pu l'entendre, mais sans doute, tombé des lèvres d'hommes aussi distingués par leur dévoument que par leur science et leur position dans la société, ce mot est resté, dans la mémoire de ces jeunes hommes, non seulement comme une seconde récompense, mais comme un nouvel encouragement pour l'avenir.

Il appartenait au doyen de la faculté de droit, M. C. S. Cherrier, de clore la cérémonie, ce qu'il fit dignement en adressant aux élèves de nobles paroles et de sages conseils. Un tel langage, plein de chaleur et de souvenirs patriotiques, dans la bouche d'un homme que tout le monde regardait comme l'exemple vivant des vertus qu'il recommandait aux uns et préconisait chez les autres, n'a pas manqué de produire une vive impression.

Voici ce discours.

Discours de M. Cherrier

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs,

C'est à nos élèves en particulier, que je dois d'abord adresser quelques mots, à la fin de ces cours universitaires.

Il m'est très agréable de féliciter ceux qui, par leur travail et leur assiduité, ont obtenu de légitimes succès. Quant à ceux qui n'ont pas été aussi heureux, je leur prédis le même bonheur, s'ils se livrent à un travail encore plus soutenu et s'ils assistent aux cours avec assiduité.

Soyez persuadés, Messieurs les élèves, que ce sera un souvenir agréable de penser que par votre diligence et votre bonne conduite vous aurez contribué, dès son début, au succès de l'enseignement universitaire et que vous en aurez fait apprécier tout le prix

Pour la plupart, sinon tous, vous assisterez à la fête nationale célébrée à Québec le vingt-quatre de ce mois. Cette démonstra-

tion, inspirée par un sentiment patriotique, sera une des plus brillantes et des plus solennelles dont le Canada ait été témoin. Rien ne sera épargné pour en rehausser l'éclat. La religion lui donnera un caractère de grandeur en y célébrant ses plus augustes mystères. Qu'il sera beau, touchant, je puis même dire sublime, le spectacle offert ce jour-là sur les plaines d'Abraham. Qui ne ressentirait pas la plus vive émotion en voyant tout un peuple recueilli et animé d'un sentiment de foi s'agenouiller devant le Dieu des nations, lui rendre un témoignage éclatant de reconnaissance pour la protection qu'l a reçue dans ses luttes, — soutenues pour son existence politique, — et solliciter de nouvelles faveurs. Quel contraste se présentera alors à l'imagination ! Sur ces plaines illustrées par plusieurs combats, et dont les échos jadis ont répété le tonnerre de l'artillerie, se feront entendre maintenant des accents de fraternité, et ces mêmes échos se plairont à redire les paroles pacifiques, harmonieuses et sympathiques de l'un de nos prélats les plus éloquents. Impossible de ne pas remporter d'un semblable spectable des impressions et des souvenirs impérissables.

Je regrette que mon âge et ma santé ne me permettent pas d'assister à cette fête. Je saisis cette occasion pour réitérer à messieurs les organisateurs mes remercîments pour l'invitation qu'ils m'ont faite d'y prendre part, invitation que je n'ai pu accepter.

Pendant les fêtes nationales, vous entendrez sans doute prononcer souvent les mots de *nationalité*, de *patrie*, mots magiques qui feront battre les poitrines. La nationalité est un sujet bien rebattu, je l'avoue, et cependant il aura toujours un vif intérêt, car il éveille l'un des sentiments les plus élevés, les plus nobles dont le cœur de l'homme puisse être pénétré. La nationalité n'est pas une invention humaine, c'est un fait providentiel, c'est l'œuvre de Dieu même. Dieu n'a pas jeté les nations dans un même moule. En imprimant à chacune un caractère, des instincts, des penchants et des besoins divers, en variant les conditions géographiques, évidemment la Providence a voulu que chaque nation eût un cachet particulier d'originalité et vécût d'une vie qui lui fût propre. Puis la nationalité est la vie même des peuples. Un écrivain a dit que mépriser les nationalités, c'est détruire la vie dans sa source la plus pure. J'ajoute qu'attenter à la nationalité d'un peuple, c'est attenter à sa vie même, c'est la tyrannie la plus odieuse. Il me semble que

les admirateurs du génie et des vertus de la grande impératrice Marie Thérèse seraient heureux de pouvoir arracher de son histoire les pages qui attestent son assentiment, donné, il est vrai, avec beaucoup de répugnance, au partage inique de la Pologne.

Plusieurs des élèves présents, embrasseront sans doute la carrière du barreau. C'est un motif pour moi de leur rappeler qu'aux époques où nos institutions et notre existence nationale ont été menacées, elles ont trouvé dans les membres du barreau des défenseurs zélés. Des avocats, animés du patriotisme le plus pur et le plus désintéressé, ont mis au service de cette noble cause une éloquence brillante et des connaissances étendues de droit public. Ils ont, par d'héroïques efforts, une énergie persévérante, assuré l'existence du peuple canadien, existence que l'illustre diplomate qui, à Québec, représente si dignement notre ancienne mère patrie, a qualifié de *grand fait historique*. Dans un discours aussi élégamment écrit que bien pensé, il nous a fait part de son agréable surprise d'avoir retrouvé ici « un peuple fidèle à ses traditions religieuses et portant au front l'auréole de la jeunesse et de la confiance dans ses destinées. » Ce sont ses expressions mêmes.

Ah ! sans doute, dans la grande fête nationale s'élèvera de tous les cœurs canadiens un cri de reconnaissance pour les vaillants champions de notre nationalité.

En présence des médecins éminents qui m'environnent, pourrais-je omettre de rappeler que leur profession a fourni aussi des défenseurs aussi zélés qu'éclairés des institutions de leur pays.

Messieurs les élèves, si comme je m'en flatte, vous n'êtes pas appelés à défendre nos institutions contre les attaques dont elles ont été l'objet à d'autres époques, vous n'en aurez pas moins une belle mission à remplir. Vous contribuerez à sa gloire par un patriotisme dégagé de tout égoïsme, par l'éloquence, et par des connaissances étendues, que vous consacrerez avec zèle à la défense des causes qui vous seront confiées. Si la nationalité canadienne a été illustrée par de brillants faits d'armes, tels que celui du héros de Chateauguay, elle ne l'a pas moins été par la science et les vertus de notre clergé, par les lumières de nos publicistes, l'éloquence de nos orateurs et les connaissances de nos jurisconsultes.

Dans tous les temps, la culture des lettres et des sciences a contribué à la gloire des peuples. Je vois avec bonheur que

notre littérature nationale, quoique naissante, n'a pas été trouvée indigne de l'attention de notre ancienne mère patrie.

La réputation de plusieurs de nos littérateurs a traversé l'Océan, et leurs ouvrages ont été lus et goûtés par des écrivains distingués.

L'aimable diplomate dont j'ai déjà parlé a décerné à nos littérateurs des éloges d'autant plus flatteurs, que son goût littéraire est plus sûr. Ses conférences, aussi remarquables par le style que par l'étendue des connaissances, l'attestent.

Le couronnement des œuvres de l'un de nos poètes les plus éminents, par le plus haut tribunal littéraire de la France, sera un encouragement puissant pour ceux qui cultivent les lettres.

On a pu reprocher, surtout aux nationalités anciennes, un esprit étroit, et trop exclusif. Le christianisme, en proclamant tous les hommes frères, tend à faire disparaître ce défaut, et tous ceux qui sont pénétrés d'un esprit vraiment chrétien doivent éviter tout ce qui peut froisser le sentiment national et se rappeler que la charité chrétienne est de tous les pays et de tous les temps.

A une époque où les sociétés européennes sont si troublées, rendons de sincères actions de grâces à la Providence de ce que nous habitons une contrée où des populations de diverses origines vivent en harmonie, jouissent des mêmes droits politiques, peuvent se développer et exercer leur activité sans entrave, et jouir de la plus précieuse de toutes les libertés, la liberté religieuse. C'est cette liberté que de prétendus libéraux, ayant continuellement sur les lèvres les mots d'égalité et de fraternité, tentent de ravir aux populations assez infortunées pour vivre sous leur joug tyrannique.

Animé comme je le suis du désir de voir la nationalité à laquelle j'appartiens acquérir la gloire à laquelle elle aspire, et posséder tous les gages possibles de vitalité et d'avenir, je voudrais que tous mes compatriotes pussent méditer les paroles suivantes : « Les nations qui ont de l'avenir et de la vitalité », dit l'écrivain que je cite, « réunissent les qualités suivantes : croyances religieuses profondes et intimes, moralité, respect filial à la vieillesse qui a autorité et connaissance, obéissance au pouvoir établi, force de constitution physique et courage, amour de la patrie et union de la famille, expansion de la nation au dedans et au dehors, simplicité de mœurs, amour du travail,

ordre et absence de luxe, traditions religieuses, ancienneté de race, familles nombreuses; les nations qui ont les défauts contraires sont menacées de dissolution.»

Il ne me reste plus, Mesdames et Messieurs, qu'à vous remercier de l'honneur que vous nous faites, en venant honorer de votre présence nos séances universitaires. Les sujets que l'on y traite sont en général sérieux. En manifestant l'intérêt que vous y prenez, vous donnez une nouvelle preuve de l'intelligence qui vous distingue. Ce n'est que justice d'ajouter que ceux qui les ont traités l'ont fait avec un talent bien propre à intéresser leurs auditeurs. Vous avez eu ce soir un échantillon de ce talent brillant, dans la conférence que vous avez si bien goûtée et tant applaudie.

Bien que les cours de droit international ne soit pas obligatoire, si Dieu me prête vie et santé, j'ai l'intention de donner une conférence sur ce sujet, et, à cette occasion, je dirai quelques mots de la diplomatie. Alors il me sera facile de démontrer que les femmes ont plus d'une fois fait preuve, dans des négociations difficiles et délicates, d'un tact et d'une habileté dignes des diplomates les plus renommés. Il faudra dire aussi un mot de ce que je nommerais volontiers la petite diplomatie; elle ne manque pas, elle non plus, d'importance. Je veux parler de la diplomatie du ménage, exercée avec tant d'art que, tout en conduisant les choses à leur guise, les femmes persuadent à leurs maris qu'elles ne sont que les esclaves de leur volonté. Cela rappelle un mot attribué à un homme d'esprit: «L'homme s'agite, et la femme le mène,» et moi j'ajoute: pour son plus grand bien.

Monsieur le Recteur, nous ne pouvons nous séparer de vous sans vous exprimer le regret que cette séparation va nous laisser. Doué de la même aménité de caractère que votre estimable prédécesseur, M. l'abbé Méthot, vous avez comme lui conquis notre estime et nos sympathies. C'est sous vos auspices et avec le concours généreux et très généreux des médecins, que s'est fortement organisée et solidement établie la Faculté de médecine.

Si nous n'avons pas le bonheur de vous retrouver encore au milieu de nous, l'an prochain, soyez persuadé que nous conserverons un souvenir ineffaçable de votre passage, et que nos vœux pour votre santé et vos succès vous accompagneront partout où la Providence vous appellera à faire le bien, comme vous l'avez fait au milieu de nous.

Comme on le voit, l'université Laval à Montréal va son chemin, les yeux fixés sur le but, suivant sa carrière, faisant son œuvre, accomplissant sa noble mission, sans s'occuper le moins du monde de ce qui part de certains quartiers impuissants, et elle en a bien le droit.

Pourquoi s'en occuperait-elle ?

L'abbé T. A. Chandonnet.
